



Sur les rails de la Généalogie

Le canard de la section Généalogie UAICF de DIJON

n°36

SOMMAIRE

Page 1

- * Gros plan sur
- * Sommaire
- * Edito

Page 2

- * Vie de la section
- * Mon Verre, chanson fin XIX^e siècle

Page 3

- * Froufrous et dentelles

Page 4

- * Lire
- * Jouer

Dossier

- * L'homonymie.
- * La rue Verrerie & la rue des Verriers.
- * Les métiers à Dijon autrefois : les verriers.

GROS PLAN SUR : POUR UN ACCÈS « NORMAL » AUX ARCHIVES ?

Si on remonte au temps préhistoriques de la généalogie, il y a dix ans, le seul accès aux AD exigeait de se rendre sur place sur son temps de vacances, avec les dépenses inhérentes au temps de la recherche, quand on ne s'énervait pas en plus devant le fonctionnement archaïque du lecteur de microfilms. Les possibilités offertes de recherches sur Internet sont aujourd'hui devenues une norme, après avoir été longtemps une rareté, à laquelle la communauté généalogique s'est habituée et qu'elle souhaite voir se développer pour tous les départements français. Ceux qui aujourd'hui ne sont pas en ligne font figure d'opposants à la modernité, mais ils ont annoncé avoir décidé ou commencé de « s'y mettre ». En discussion sur les sites généalogiques le problème de la mise en ligne payante des archives d'état-civil sur Internet pour les départements du Calvados depuis fin 2009 et de la Charente fin 2012. Une pétition est en ligne pour la gratuité d'accès aux archives de la Charente mais également fin février 2012, la Fédération Française de Généalogie décide d'attaquer en justice la Charente pour « discrimination contraire à la loi » puisque le financement du site repose sur les seules épaules des généalogistes. La création de licences payantes pour des sociétés commerciales qui ainsi auraient pu vendre des documents d'archives et pénaliser les internautes avaient déjà mobilisé autour d'un « appel pour une généalogie libre ». Nous avons maintenant à faire face aux applications restrictives des recommandations de la CNIL par les archives de l'Aisne, en contradiction avec la dernière loi sur les délais de communication des archives, et qui retire de la consultation sur Internet les registres des années 1893-1902 alors qu'ils restent consultables de visu aux AD de l'Aisne ! Les généalogistes d'aujourd'hui veulent pouvoir, comme le prévoit la loi, accéder aux archives, en toute gratuité. Il est vrai que par leurs impôts l'ensemble des généalogistes contribuent, là où ils sont, aux coûts de la numérisation et de la mise en ligne des archives de leurs départements respectifs et voudraient voir appliquer la réciprocité sur l'ensemble du territoire national. Et si chacun comprend l'obligation du respect de la vie privée, il ne semble pas que cela doive conduire la CNIL à usurper son pouvoir en faisant plus que ne prévoit le législateur. Les généalogistes restent vigilants et confiants dans l'avenir. P.PERROT

EDITO

Il y a sur la toile un vent de révolte... généalogiste. Restons vigilants devant les réformes qui peuvent devenir un handicap pour l'avenir de nos recherches. Le 8 mars, journée internationale des droits des femmes, une sur 365 !

Quelques propositions de lectures sur le sujet. Un sujet féministe, avec un article sur

la dentelle... tissée par les hommes ! Mercredi 13 mars la fumée blanche au-dessus du Vatican désigne Mgr Bergoglio pape sous le nom de François. Le 266^{ième} pape se revendique de St François d'Assises, prêcheur des pauvres et ami de toutes les créatures. Son nom, promesse de Renaissance pour l'Eglise, ne permet guère de s'illusionner sur l'évolution de la place des femmes dans celle-ci. La formule latine de désignation du pape ne présage guère cette révolution : « **Habemus Papam, Duos habet et bene pendentes** » *[(nous avons un pape, il en a deux et bien pendantes)]. Fêtons quand même le printemps tout neuf dans ce magnifique verre de famille qui provient peut-être de la verrerie d'un verrier dijonnais située au début du siècle dernier près du parc de la Colombière. P.PERROT

Vie des sections : **DIJON :** Les réunions des lundis après-midi permettent d'aider les uns et les autres tant dans la saisie que dans le déchiffrement et également dans la recherche sur Internet pour ceux qui ne l'ont pas et pour ceux qui n'en sont pas familiers. Les cousinades se précisent. Bénigne Dupaquier est bien occupé sur Paris avec la trésorerie du Sud-est et excusé pour son absence de ce fait les lundis. Jean-Louis et Patricia essayent d'être présents au mieux pour aider Daniel qui répond présent tous les lundis (sauf en cas de grippe inopinée). Daniel a effectué un séjour aux archives de l'Armée à Vincennes, d'autres suivront sûrement. Le calendrier des voyages aux AD limitrophes, non encore sur Internet, sera décidé dans une prochaine réunion selon les besoins de recherches des adhérents. Les adhérents vont être sollicités pour la préparation des panneaux sur les archives notariales et pour le forum 2014 à Dijon sur le thème des 100 ans de la guerre de 14-18.

MON VERRE

1. *Il n'est ni beau ni grand mon verre, Pourtant j'y tiens.
Il servit depuis mon grand-père, A tous les miens.
C'est un souvenir de famille, Bien caressé.
J'y vois, quand le vin y pétillait, Tout mon passé*

Refrain : *Le cristal le plus pur, le plus brillant bohème
Ne valent pas mon verre où burent mes amours.
Seul à boire, aujourd'hui, je le remplis quand même ;
En le vidant, j'y vois refléter mes beaux jours.*



2. *Jusqu'à trois ans on m'y fit boire, Du petit lait.
J'y buvais même, il faut me croire, Ce qu'on voulait.
Puis, quand poussèrent mes oreilles, avec mes dents,
C'est du lait qui vient de la treille, Qu'on mit dedans.*

3. *A l'âge où l'amour plein d'ivresse, Descends des cieux,
J'y buvais avec ma maîtresse, Du vin mousseux.
J'aimais à voir mon adorée, Avec ardeur,
Y tremper sa lèvre altérée, Par le bonheur.*



4. *L'amour, le plaisir, la jeunesse, Lorsque j'y bois.
Devant mes yeux brillent sans cesse, Comme autrefois.
Puis, trinquant avec l'espérance, Et la gaieté,
Je chante l'avenir de la France, La liberté.*

Cette chanson dont les paroles sont de Ph. THEOLIER et la musique de N. SERAENE, date de la période dite « d'entre deux guerres » : 1870-1914, époque de patriotisme ardent comme en témoigne le dernier couplet. Le sujet est l'évocation des souvenirs avec des vers et une musique faciles dans un mouvement de valse lente. C'est une chanson populaire, teintée de mélancolie qui connut d'emblée un succès jamais démenti.

C'était une des chansons que chantait ma grand-mère lors des réunions familiales. Sans savoir qu'elle descendait de familles de verriers du Doubs, venus de Forêt Noire, qui fabriquaient des verres à la verrerie des Essarts- Cuénot près de Charmauvillers. Patricia PERROT

FROUFROUS ET DENTELLES

Mille points différents s'y côtoient pour esquisser des fleurs, une arabesque ou quelques feuillages. Une myriade de couleurs, d'effets et de fils renforcent le caractère unique de cet ouvrage d'artisanat. Ses bords sont découpés avec la précision d'un orfèvre. Des entrelacs dévoilent la peau sans réellement tout montrer... C'est la dentelle de Calais, principalement tissée dans le Nord de la France comme son nom le précise. Ces dernières années, la concurrence internationale a beaucoup fait souffrir les filatures, tissages et confections ; à l'exception de cette chère dentelle qui, tout en perpétuant des techniques de fabrication ancestrales, a su se réinventer et continuer de surprendre. Cela lui permet d'être la star incontestée de tous les défilés de haute couture où ses fils arachnéens jouent la carte du mystère et de la séduction avec des effets de clair-obscur.

Née au début du XIX^e siècle, dans la région de Nottingham en Grande-Bretagne, c'est à Calais qu'elle s'épanouira par le biais des métiers à tisser qui ont traversé la Manche en douce, dans des bateaux de pêcheurs. Puis, le développement en parallèle par Joseph Jacquard d'un nouveau métier à tisser, obéissant à des cartons perforés comme un orgue de Barbarie, machinerie très complexe, à chaque trou correspond un type de point, de fil et une couleur : le métier Leavers ; On dirait une grosse locomotive qui laisse un voile de dentelle à la place d'une fumée blanche sur son passage. La majorité tissent encore comme autrefois dans le Nord de la France.

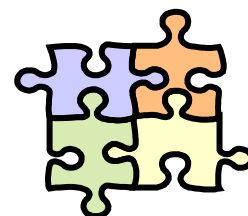
La dentelle de Calais pour le prêt-à-porter est produite à Caudry, dans le Cambrésis ; La ville de Calais fournit les métrages pour les utilisations en lingerie.

Dans les ateliers de pierres rouges, comme des corons, on entend le bruit de grosses machines-outils. Surprise, ce sont des hommes aux allures de mineurs qui produisent l'immaculée dentelle dans ces ateliers noirs de poussière de graphite servant à graisser les mécanismes. D'autres travaillent à la préparation des fils, d'autres à la constitution de la chaîne, à la préparation et au réglage des métiers, soit une vingtaine de métiers différents avec la minutie et la patience comme critères communs. Puis, tissée, la dentelle passe entre les mains des femmes qui la visitent au centimètre près pour traquer le moindre défaut. Puis au besoin elle est reprise, écaillée et découpée avant d'être lavée et éventuellement teinte dans un coloris spécifique. Elle peut aussi être décorée de strass, rebrodée de rubans et de galons piqués main. Dans cette usine à la plus grande collection au monde pour la robe, fournisseur attitré de nombreux couturiers et créateurs, sont créés chaque année de nouveaux motifs parfois inspirés par les livres d'archives dans lesquels sont répertoriés toutes les dentelles maisons créées depuis le début du XX^e siècle. Vous ne pourrez pas, pour des raisons de sécurité, voir un atelier en activité, mais si vous passez à côté de Caudry, visitez le musée de la dentelle, installé dans un ancien atelier du XIX^e siècle ; Puis, portez vos pas jusqu'à Fresnoy le Grand où la Maison du Textile vous dévoilera les secrets du tissage et de la broderie.

Rédigé par Patricia PERROT



Lire, sortir, jouer!



LIRE & SORTIR :

En écho à la Journée Internationale des Droits des Femmes du 8 mars, je vous propose quelques livres et films pour vous interroger sur la condition féminine hier et aujourd'hui, ici et dans d'autres parties du monde, et se rendre compte qu'il y a encore beaucoup à faire !

La RELIGIEUSE de **Denis DIDEROT** a inspiré le film éponyme de **Guillaume NICLOUX**. : Suzanne, croyante convaincue, s'exprime sur sa vie au couvent par la voix de Diderot . Œuvre anticléricale par excellence qui montre un monde clos, oisif, inutile socialement pouvant mener à la folie ou au suicide. *La Religieuse* est une ode à la liberté de choisir son destin.

CAMILLE CLAUDEL 1915 film de **Bruno DUMONT** inspiré du roman **Une Femme** d'**Anne DELBÉE** : Bruno Dumont s'interroge, avec ce film qui colle le plus possible à la réalité clinique, sur l'enfermement. Centré sur le séjour « chez les fous » de la sculptrice Camille Claudel, placée à la demande de sa famille et transférée dans le sud de la France en pleine Première Guerre mondiale, chronique de sa vie recluse, dans l'attente d'une visite de son frère, Paul Claudel, pendant l'hiver 1915.

WADJDA film de **Haifaa al MANSOUR** : premier long métrage de fiction saoudien dirigé par une femme. C'est l'histoire d'une petite saoudienne de 12 ans, jeune fille rebelle qui veut apprendre à faire du vélo et tente d'échapper au carcan des traditions avec ses baskets, son voile mal ajusté et son jean sous son abaya. Cela permet à la réalisatrice d'aborder les modes et conditions de vie des femmes saoudiennes, dans ce pays aux us et coutumes rigoristes, les femmes soumises, avec beaucoup d'imagination, s'arrangent pour contourner joyeusement les interdits qui les frappent.

SYNGUÉ SABOUR livre et film d'**Atiq RAHIMI** : En Afghanistan, la guerre fait rage. Une femme en huis clos avec son mari blessé qui ne peut pas l'entendre. Un homme auquel elle s'adresse, elle dit des choses banales d'abord, puis des confessions sur sa vie de femme soumise aux diktats des hommes. La parole libératrice des femmes muselées et enfermées dans leurs burqas. Prix Goncourt 2008.

"Le droit des femmes", E. Pisier, S Brimo, Dalloz, 2007. 2 € : présenté par ses auteures comme un ouvrage pouvant provoquer colère ou fou rire, rare à la lecture d'un livre de droit, (ici, une compilation de textes). Y sont recensés, par thèmes (droits politiques, droits civils, droits sociaux) les principaux textes français qui ont régi le droit des femmes depuis la Révolution. Avec évidence, dans chacun de ces domaines les droits des femmes sont récents et fragiles. "Aux jeunes générations de s'en souvenir", concluent Évelyne Pisier et Sara Brimo.

JOUER: CROISONS LES MOTS DU N°36

Horizontalement : A. Moyenâgeux. B. Bourgeoise de Calais ! C. Conjonction de coordination .

	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k
A											
B											
C											
D											
E											
F											
G											
H											
I											
J											
K											
L											
M											

Éclairage de magasin. Langue. D. Mariages de trames et de chaînes ! Mien. E. Suce. Guide spirituel. F. Erbium. Ville du 62. En Martinique. G. Poisson. Lieu de vie du précédent. H. Traiter la peau. Bouclier. I. Partir vite. Simplifie. J. Capitale de la Suède. Sympathique, noire, bleue, etc. K. Lieu de travail. De blé ! L. Général américain. Vieille armée. Marin ? M. Fausses. Pronom relatif.

Verticalement : a. Passif. Quantité. b. un Jacquard par exemple. c. Dans. Petit saint. Rassembler. d. Lettres de dentelle. Soumis à la gabelle. Gaz rare. e. Victoire de Napoléon. Sens dessus dessous: décore. Chevalier ou chevalière ? f. Qualité appréciée dans la mode. Pronom relatif. g. Deux roues, en vrac ! Recherchée par le mystique. h. Comme. Computer. i. Article défini. Sous la responsabilité de leurs parents. j. Style architectural. Spécialités bretonnes. k. Mû par un moteur. Terre au milieu de la mer.

Nous contacter à généalogie UAICF Dijon, 12 rue de l'Arquebuse 21000 DIJON « uaicfdijon@laposte.net »
NOM Prénom..... actif ☐ retraité ☐ ayant droit ☐
Adresse.....

DOSSIER

Sur les rails de la Généalogie

Le canard de la section Généalogie UAICF de DIJON

n°36

Vocabulaire : L'HOMONYMIE

De *homos* "semblable" et *onoma* "nom". L'homonymie est constituée de mots (homonymes) qui se prononcent de la même manière (on dit aussi qu'ils sont homophones) mais qui n'ont ni le même sens, ni la même orthographe. Par exemple *cession* d'un fonds de commerce et *session* d'une assemblée.

Exemple de phrase :

Sous notre *ère*, j'*erre* dans mon *aire* avec l'*air* d'un pauvre *hère*.

Se dit également pour les noms de famille : par exemple "*Dupond*" et "*Dupont*"

Un nom, une rue : LA RUE VERRERIE & LA RUE DES VERRIERS

La rue Verrerie proche du Palais des ducs et de l'église Notre Dame est une authentique rue du Moyen Âge. Elle est entièrement pavée et conserve de chaque côté ses maisons à colombages et encorbellement depuis le XV^e siècle. Elle doit évidemment son nom aux verriers qui n'y étaient non pas domiciliés en majorité mais qui établissaient ici leurs bancs pour y vendre les produits de leur fabrication. Elle s'appelait ainsi de la place des ducs à la rue Chaudronnerie. La partie entre les rues Chaudronnerie et d'Assas s'appelait rue du Sargis, nom qui était lié aux étoffes de laine qu'on y vendait. Elle porta également les noms pittoresques de rue du Marché-aux-Porcs qui s'y tenait, des tondeurs qui étaient les fabricants d'étoffes, du Vertbois car de grands arbres s'élevaient à son extrémité. Son nom actuel fut étendu à toute la rue par la délibération municipale du 18 janvier 1831.

La rue des verriers fut ouverte pour desservir l'usine de la verrerie construite en 1895 au bout de la rue des Rotondes et s'appela d'abord de ce fait rue des verreries. L'usine ferma définitivement en 1930 mais le nom fut conservé. La rue fut prolongée en 1952 mais comme son nom portait confusion avec la rue Verrerie du Centre ville elle devint par délibération municipale du 20 avril 1953 la rue des Verriers.

Les métiers à Dijon autrefois : LES VERRIERS

Les verriers appartiennent à la fois à la classe des artisans et à celle des artistes qui à l'origine étaient indissociables.

Les premières archives en faisant mention à Dijon apparaissent à l'époque des Grands Ducs qui voit une explosion de l'Art en Bourgogne. Parmi ces artistes les peintres et verriers font partie de la même corporation.

Les peintres-verriers déposent leurs statuts le 6 octobre 1466. Comme en ce qui concerne les autres corporations, quiconque voudra devenir peintre ou verrier à Dijon sera tenu de faire un chef-d'œuvre. Si celui-ci est déclaré suffisant l'artisan pourra tenir ouvrier (boutique) à condition de payer la somme de quatre livres tournois.

Il est dit notamment à l'article IV des statuts : "Il sera fait un pied pour mesurer verrière, lequel sera mis en la Chambre de ville ou en tel autre lieu que advisé sera, lequel sera patron et eschantillon de tous les autres. Tout travail ne faisant pas la bonne dimension en étant mal fait sera passible d'une amende. Les maîtres commis gardes et visiteurs de ces métiers auront pouvoir de contrôler quand et autant de fois qu'ils le souhaiteront les besognes effectuées".

Lorsque les souverains venaient à Dijon, tous les artistes prenaient part aux travaux de décoration de la ville. Ce fut le cas lors de la venue de Charles IX en 1564 sous la direction d'Hugues Sambin "Surintendant des Travaux". Un de ces verriers était Edoardus ou Edouard Bredin reçu maître en 1560 avec une verrière posée à l'église Saint-Michel et qui a laissé son nom au premier plan gravé de Dijon en 1574.

Les vitriers qui faisaient à l'origine partie de la corporation des peintres-verriers s'en séparent en 1671 et fondent leur propre confrérie en l'honneur de Saint-Marc le 11 mars 1677 puis font enregistrer leurs statuts en la Chambre de ville le 9 août de la même année.

En 1733 les verriers furent adjoints aux faïenciers, potiers de terre, cristalliers et bouchonniers en une corporation dont les statuts furent homologués le 27 mai 1771 sous le patronage de Saint-Clair. Le commerce de cette corporation consistait à fabriquer et vendre la porcelaine, la poterie, la faïence, les cristaux, la verrerie et les bouchons de liège. La dernière verrerie dijonnaise a été ouverte en 1893 non loin du parc de la Colombière et d'un des bras de l'Ouche. Elle a cessé définitivement son activité en 1930.

Sources :

A V CHAPUIS "Les anciennes corporations dijonnaises" (1906)

Sylvie DUBOIS "Métiers d'art et société au XVIII^e siècle. L'exemple de Dijon" (2011)

Jean-Louis PONNAVOY "Dijon au hasard de ses rues" (2011)

***Recherches effectuées et rédigées par Jean-Louis PONNAVOY,
mises en page par Patricia PERROT***